



# VERRIÈRES INFO FAMILLE

*Initiation au rugby à 7 avec un joueur international !*

## LES ÉCOLES À L'HEURE OLYMPIQUE !

Plus que jamais en cette année olympique, le sport a été au cœur de l'actualité dans les écoles verriéroises. De nombreux événements ponctuels ou récurrents ont ainsi été proposés tout au long de l'année par les services municipaux aux élèves de la ville.

## DE LA SEMAINE OLYMPIQUE AUX OLYMPIADES

Instituée depuis quelques années, la Semaine Olympique et Paralympique proposée début avril a réuni 950 élèves des écoles élémentaires publiques et privées autour d'ateliers animés par un éducateur municipal.

Au programme : boxe, golf, basket fauteuil, squash et rugby à 7 avec le joueur international français William Iraguha !

En juin, ce sont des Olympiades format XXXL qui seront proposées aux élèves au stade Robert Desnos, avec pour les CP, CE1 et CE2, de l'athlétisme, du laser run, du tennis, du judo, du basket fauteuil et du foot. Les plus grands (CM1



et CM2) pourront quant à eux s'essayer à l'escrime, l'escalade, le hockey, le handball, le tir à l'arc et le parkour. La Ville s'est entourée pour ces journées de deux prestataires : les associations sportives du TUVB et de l'UFOLEP.

Cette semaine s'est clôturée le samedi 22 juin avec une marche « Olympique » qui a réuni tous les élèves de Verrières, leurs parents, amis et famille en ouverture du village Terre de jeux et d'une belle journée festive autour d'une trentaine d'activités sportives et de nombreux temps forts, spectacles et concerts !

## SAVOIR NAGER

Comme chaque année, tous les élèves de CP et CM2 (soit 268 enfants) ont pu bénéficier de créneaux de natation dans les piscines de Massy et Palaiseau. Les droits d'entrée et les frais de transports sont financés à 100 % par la Ville, représentant cette année un budget de 22 800 €.

## SAVOIR ROULER

Les services municipaux ont proposé aux élèves de CM1 et CM2 un cycle autour du « Savoir rouler à vélo ». Au programme : des séances de maniement et d'adresse dans la cour de l'école, animées par l'éducateur sportif de la mairie, puis une sortie vélo à la journée au Parc de Sceaux. Les CE2 bénéficient également du dispositif, avec un cycle trottinette.



## REVISION DES TARIFS DES PRESTATIONS FAMILIALES

Un an après la signature d'un nouveau contrat avec la société API restauration pour la restauration scolaire, et la mise en œuvre en parallèle d'un nouveau système de calcul du quotient familial, le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 6 juin, de nouveaux tarifs pour les prestations de restauration et d'accueil pour les familles.

Les dépenses liées à la restauration scolaire pour la Ville ont subi une très forte hausse, principalement en raison de l'augmentation du coût des repas et des goûters facturés par le prestataire retenu à la suite du nouvel appel d'offre.

Si chaque famille participe financièrement au prix des repas, il faut savoir que la part facturée par le prestataire à la Ville - après prise en compte des quotients familiaux - est passée de 5 000 € à 20 000 € par mois depuis septembre 2023, soit une augmentation de 105 000 € pour la Ville au bout de 7 mois. Cela sans compter les frais de fonctionnement des équipements et de personnel affectés au temps de restauration, estimés à plus de 500 000 € par an.

Afin que la Ville puisse poursuivre sa politique d'accompagnement de l'ensemble des familles dans la prise en charge financière d'une part importante de chaque repas servi, elle a dû réviser les tarifs et fixer de nouveaux montants minimum et maximum pour chaque prestation. Ces tarifs étaient inchangés depuis 2021.

### Les nouveaux tarifs

Le prix du repas passe de 0,61 € à 1 € pour le quotient le plus bas ; de 7,50 € à 8,90 € pour le tarif maximum (hors extérieur). Les quotients familiaux minimum et maximum restent identiques. Cette augmentation, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ne permet



pas de compenser entièrement l'augmentation du tarif du repas facturés à la Ville - le coût des repas payés par les familles restant soumis au quotient familial de la CAF - ; mais reste nécessaire à la bonne gestion de ce service public.

À noter que le tarif extérieur, qui passe de 9,72 € à 12 €, sera appliqué comme tarif majoré pour tout repas consommé non réservé. Il est indispensable que chaque famille réserve les repas à l'avance via le portail famille. De même, les repas réservés non consommés sont facturés au tarif correspondant au quotient de la famille. Cette mesure, visant à limiter le gaspillage alimentaire, avait été votée en décembre 2023.

### L'accueil périscolaire

S'agissant des accueils périscolaires, l'ensemble des tarifs a été réévalué de 2,50 % soit une augmentation allant de 0,06 € à 0,57 € pour une journée d'accueil de loisirs, selon les quotients. Comme pour les repas, il est nécessaire de réserver les accueils et d'annuler (journée + repas) en cas d'absence afin de ne pas être facturé.

« Avec un coût de revient total de 13,70 € par repas, incluant la nourriture (5,62 €), l'encadrement et le fonctionnement, la Ville continue de prendre à sa charge une grande partie des frais de restauration scolaire : entre 12,70 € et 4,80 € sont ainsi payés par la Ville pour chaque repas servi, alors que le prix facturé aux familles varie de 1 € à 8,90 € selon le quotient.

Gérard DOSSMANN  
Maire-adjoint en charge des  
finances



## PENSEZ À RÉSERVER LES REPAS DE VOS ENFANTS

Afin de pas risquer d'être facturé pour des repas non consommés ou majoré en cas de repas non réservé, il est indispensable de bien réserver la restauration scolaire pour vos enfants.

### 1/ Je me connecte à mon Espace Citoyen

[espace-citoyens.net/verrieres-le-buisson](https://espace-citoyens.net/verrieres-le-buisson)

### 2/ Dans l'onglet « Gérer mes réservations »,

sélectionner l'activité concernée (restauration scolaire)

### 3/ Je réserve les repas et pense à annuler 4

jours à l'avance en cas d'absence non justifiée

> Possibilité de réserver pour toute l'année en

cliquant sur « Appliquer une périodicité »

> En maternelle, penser à renseigner parallèlement la feuille de présence le matin à l'école afin de valider la présence de votre enfant le jour J

[demarches.familles@verrieres-le-buisson.fr](mailto:demarches.familles@verrieres-le-buisson.fr) ou 01 69 53 78 19



# FOCUS SUR LE CME

Les 16 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants poursuivent leurs actions citoyennes à Verrières et au-delà. Ils ont ainsi eu le privilège de visiter l'Assemblée nationale, accompagnés d'une vingtaine de leurs camarades des accueils de loisirs de la ville. Les jeunes élus ont également pu découvrir le processus d'élaboration des menus et de confection des repas servis dans les restaurants scolaires de Verrières, avec la visite de la cuisine centrale.

En tant que conseillers municipaux, ils participent aussi activement aux cérémonies officielles comme l'inauguration de l'aire de jeux du parc Régnier ou les commémorations comme le 8 mai.



## PETITE ENFANCE

### L'ALIMENTATION CHEZ LES 0-3 ANS

Le service Petite Enfance de la Ville a organisé en mars dernier une réunion autour de l'alimentation des 0-3 ans pour les parents des enfants accueillis en crèche. Un nouveau rendez-vous sera proposé à l'automne pour tous les parents verriérois et pour les assistantes maternelles.



## RESTAURATION SCOLAIRE

### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

La table de débarrasage et de tri des biodéchets du restaurant scolaire David Régnier / Paul Fort a été réaménagée pour plus de fluidité, et pour faciliter le tri des biodéchets. Les enfants participent ainsi au débarrasage du contenu et de leur plateau en toute autonomie.

### ENQUÊTE DE SATISFACTION

Le service restauration de la Ville a réalisé début juin une enquête de satisfaction auprès des enfants dans les deux restaurants des écoles élémentaires. Le taux de satisfaction est en moyenne de 76% avec un pic à 92% de satisfaction à l'école HEO pour le menu « burger frites » et une baisse à seulement 55% de satisfaction, toujours à l'école HEO, pour le menu « sauté de bœuf aux oignons – haricots beurre à l'ail ».





Distribution de gourdes offertes par la Ville aux élèves de CP



École D. Régnier / P. Fort



École Honoré d'Estienne d'Orves

## CLASSES TRANSPLANTÉES

Classe de mer en mars pour les CM1 et CM2 des écoles HEO et David Régnier / Paul Fort qui ont passé une semaine respectivement à Saint-Pair-sur-mer (Manche) et Saint-Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée) où les enfants ont pu découvrir le milieu marin et pratiquer le char à voile.

Ces séjours sont financés par les familles selon leur quotient familial, et par la Ville qui complète la part des familles, finançant jusqu'à 42 % du séjour. Cette année, près de 30 000 € de budget municipal ont été dédiés aux classes transplantées.

## RENCONTRE AVEC LES ÉLÈVES DE LA VILLE

M le Maire accueille régulièrement les élèves de la ville pour leur faire découvrir la mairie. L'occasion de leur présenter les institutions démocratiques, le fonctionnement de la mairie et de répondre à toutes leurs questions le temps d'un échange dans la salle du conseil. Extraits...

- Est-ce qu'il y a plusieurs maires à Verrières ?*
- Est-ce que vous avez l'idée de devenir Président ?*
- Qu'est-ce que vous faites de vos journées ?*
- Est-ce que c'est dur de prendre des bonnes décisions ?*
- Est-ce qu'il y a une école pour devenir maire ?*
- Est-ce que maire c'est un vrai métier ?*
- Est-ce que c'est bien payé ?*
- Est-ce que vous habitez la mairie ?*
- Est-ce que vous payez avec votre argent les travaux ?*
- Qui est le chef du maire ?*
- Est-ce que c'est fatigant d'être maire ?*

